

**BULLETIN DE L'AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS**

2 avril 2004, Vol. 1, n° 9

Section Information générale



**AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS**

Section Information générale

Table des matières

1. Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières (BDRVM)
 - Rôle des audiences du BDRVM

Rôle des audiences du Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières

Le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières, institué en vertu de la *Loi sur l'Agence nationale d'encadrement du secteur financier* (L.R.Q., c. A-7.03), est, depuis le 1^{er} février 2004, l'organisme exerçant les fonctions juridictionnelles en matière de valeurs mobilières.

Date	Dossier	Nature
16 avril 2004, 9 h 30	Audience dans la cause Gaston English & Resolution Capital Inc. c. ACCOVAM	Demande de révision d'une décision d'un OAR (cause continuée de la CVMQ)
23 avril 2004 9 h 30	Pierre Louis Péloquin	Demande d'interdiction d'exercer une activité de conseiller en valeurs (pro forma)
12 mai 2004, 9 h 30	Audience G. Métivier c. ACCOVAM	Demande de révision d'une décision d'un OAR

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec M^e Claude St Pierre, Secrétaire, à l'adresse suivante :

800 Square Victoria
Suite RC 008
C.P. 497
Tour de la Bourse
Montréal, Québec
H4Z 1J7

Téléphone : (514) 873-2211

Courriel : claudio.stpierre@bdrvm.com